



LETTRE

DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

ÉDITORIAL

Quand l'amitié monastique devient refuge

Cet été, la France a été durement éprouvée par des incendies d'une ampleur exceptionnelle. Des milliers de personnes ont dû quitter leur domicile dans l'urgence, parmi lesquelles plusieurs communautés religieuses. Face à ces catastrophes, la solidarité s'est révélée plus précieuse que jamais.

Le témoignage des carmélites de Vinça, que nous vous invitons à découvrir, illustre avec force ce que nous appelons l'amitié monastique : cette chaîne de fraternité et d'entraide qui unit les communautés entre elles et avec tous ceux qui les soutiennent. C'est précisément pour faire vivre et renforcer cette solidarité que notre Fondation existe : afin que, dans les moments de joie comme dans les heures les plus difficiles, aucune communauté ne soit laissée seule, comme en témoigne le texte de Sœur Marie-Roxane du Carmel de Vinça.

« Début juillet, un important incendie a frappé la région de Vinça, menaçant directement notre Carmel. Pendant plusieurs jours, nous avons vécu au rythme des canonniers, des fumées et des alertes, jusqu'à devoir évacuer le monastère dans l'urgence. En quittant notre maison, nous ignorions si nous la reverrions intacte. Grâce à la générosité d'amis, notre communauté a trouvé refuge à Prades, où nous avons été accueillies avec une immense bienveillance. Malgré l'incertitude, nous avons pu poursuivre notre vie

de prière, porter dans nos intentions les pompiers, les personnes sinistrées et les milliers de familles déplacées, tout en faisant l'expérience d'un extraordinaire élan de solidarité. Les nombreux messages, appels et témoignages de soutien reçus nous ont profondément réconfortés.

Après plusieurs jours d'attente, nous avons enfin pu regagner le Carmel. Quelle joie de retrouver notre monastère totalement préservé ! Nous rendons grâce

au Seigneur pour cette protection et pour toutes les personnes qui ont pris soin de nous durant cette épreuve. Aujourd'hui, si le contrecoup émotionnel est encore bien présent, nous avançons avec confiance, soutenues par la Providence et par votre fidèle amitié. Votre soutien, vos prières et votre générosité sont une force précieuse pour notre communauté. Merci de tout cœur de continuer à marcher à nos côtés. »

Dans cette lettre de nouvelles, vous découvrirez également comment se vit la solidarité au quotidien chez les Petites Sœurs Disciples de l'Agneau ainsi que certains des projets qui ont bénéficié de financements pour mieux accueillir et accompagner les plus fragiles dans les communautés. Cette fraternité est possible, grâce à vous et à vos dons chers donateurs et donatrices de la Fondation des Monastères. Soyez-en chaleureusement remerciés !

Céline Bellon

Responsable de la Collecte à la Fondation des Monastères



La revue Les Amis des Monastères devient semestrielle. Son dernier numéro (225) est consacré aux abbayes territoriales. Sous la plume du Père Bernard Ardura, Président émérite du Comité Pontifical des Sciences Historiques, découvrez les particularités de ces abbayes.



Abonnement en ligne :
fondationdesmonastères.org
rubriques LA FONDATION,
puis Nos Publications,
puis REVUE



Par courrier :
Joignez un chèque de 10€
en indiquant « achat revue 225 »
au dos à l'ordre de la Fondation
des Monastères.

Si en plus du règlement de la revue, vous souhaitez faire un don, nous vous remercions de remplir un second chèque. Les deux chèques peuvent être renvoyés dans l'enveloppe T jointe prévue à cet effet.



Vue de l'incendie depuis le monastère en juillet 2026

L'ACCUEIL DE RELIGIEUX FRAGILES : LES PETITES SŒURS DISCIPLES DE L'AGNEAU

En octobre prochain les administrateurs et l'équipe salariée de la Fondation seront accueillis par la communauté des Frères de l'Abbaye de Fontgombault à l'occasion du traditionnel Conseil d'administration « hors-les-murs » de la Fondation des Monastères. Cet événement est aussi l'occasion de rencontrer les communautés voisines de l'abbaye qui nous accueillent. Nous rendrons ainsi visite aux Petites Sœurs Disciples de l'Agneau que nous vous proposons de (re)découvrir avec cet extrait de la Revue.

Un institut à vocation contemplative

L'institut des Petites Sœurs Disciples de l'Agneau, à vocation contemplative, offre à des jeunes filles trisomiques la possibilité de réaliser leur vocation religieuse. Cette réalisation n'est possible que parce qu'elle est soutenue par des sœurs valides, qui ont répondu à un appel à l'amour des petites, en se consacrant à Dieu avec leurs sœurs handicapées pour former avec elles une seule communauté religieuse. La communauté religieuse fondée en 1985 a été érigée en 1999 en Institut Religieux de vie contemplative par l'Archevêque de Bourges, Monseigneur Pierre Plateau. Le 15 décembre 2011, Monseigneur Armand Maillard, Archevêque de Bourges, approuve de manière définitive les Constitutions de l'Institut des Petites sœurs Disciples de l'Agneau et donne à la communauté religieuse le Père Abbé de Fontgombault comme conseiller religieux.

Histoire de la communauté religieuse

Tout a commencé en 1985 par la rencontre de deux jeunes femmes : Line – aujourd'hui Mère Line, prieure de la communauté religieuse – et Véronique, une jeune fille trisomique, aujourd'hui religieuse. Véronique avait entendu un appel à la vie religieuse. Elle avait frappé à la porte de plusieurs communautés religieuses, mais s'était toujours heurtée à un refus. D'expérience, Line comprenait très bien que ces structures n'aient ni les structures, ni la vie



Cueillette des roses de Damas

adaptée pour le handicap de ces jeunes filles trisomiques. Elle avait pourtant décelé en la jeune Véronique une véritable vocation. Elles ont donc commencé, en s'installant très pauvrement, dans une petite maison de village, en Touraine. Mère Line était certaine qu'une telle vocation allait en attirer d'autres. Et son espérance n'a pas été déçue.

Le Prieuré de la communauté religieuse

Peu à peu, la communauté religieuse s'est agrandie sur les hauteurs de la commune du Blanc. Les petites sœurs disposent aujourd'hui d'un prieuré et d'une chapelle au cœur d'un grand parc arboré propice au calme et à la prière. Le domaine est entouré d'arbres centenaires et de parties boisées et depuis les bâtiments du prieuré, une prairie centrale s'offre à la vue. Certaines parties du parc sont utilisées pour la culture des plantes aromatiques et médicinales en particulier des Roses de Damas.

La chapelle a été construite en 2010 : les petites sœurs avaient beaucoup prié pour l'obtenir ! La première pierre a été posée le 8 décembre 2010. Un ermitage a été réalisé pour les jeunes filles ayant perçu un appel à la vocation religieuse, qui veulent prendre un temps de retraite et de discernement. Elles peuvent ainsi faire connaissance de notre famille religieuse.

L'art de la transformation

Outre le tissage, la communauté religieuse a mis au point une ligne de produits cosmétiques d'origine naturelle qui intègre les plantes et les fleurs récoltées à la main par les petites sœurs, diplômées en herboristerie, phytothérapie, naturopathie, gemmothérapie et aromathérapie pour confectionner des formules d'exception.

La production de miel et de tisanes composées de plantes cultivées au prieuré, récoltées et séchées à la main, complète également les activités de la communauté religieuse.

Mère Line

Prieure des Petites Sœurs de l'Agneau

les-petites-soeurs-disciples-de-lagneau.com

Extrait de l'article publié en juillet 2024 dans *Les Amis des Monastères*
n° 219, Vocations monastiques et accueil des religieux fragiles.



Cueillette des roses de Damas

CES COMMUNAUTÉS ONT BÉNÉFICIÉ DE VOTRE SOUTIEN !



Carmélites de Vinça, Pyrénées-Orientales. Révéler les belles pierres de la sacristie

Niché dans la vallée de la Têt, au pied du mont Canigou, le couvent de Vinça a été construit à la fin du XVI^e siècle par les Capucins, et comprenait à l'origine une chapelle et un bâtiment à un étage. La sacristie est une chapelle latérale édifiée au cours du XVII^e siècle. En 1789, les Capucins en sont chassés et le bâtiment est vendu comme bien national.

En 1841, un notable vinçanais rachète le couvent et décide de lui rendre sa vocation initiale. Le Carmel de Vinça est fondé le 11 novembre 1861. En 1901, en pleine période de séparation de l'Église et de l'État, la communauté est chassée de son monastère. C'est en 1921 que la communauté des carmélites de Bédarieux s'implante à Vinça afin de faire renaître l'ancien couvent.

Au fil des années, les pierres de rivière ont été repeintes ou passées à la chaux, tandis que l'électricité et des faux-plafonds ont été installés. Les derniers travaux de peinture datent de 2011. Récemment, alors qu'une plaque de peinture a failli blesser l'aumônier de la communauté dans la



La communauté des sœurs du Carmel de Vinça

sacristie, il est devenu urgent d'entreprendre de nouvelles rénovations. La communauté a alors décidé de dévoiler les belles pierres murales et d'isoler la charpente du plafond pour gagner en hauteur et en harmonie.

Pour la réalisation des travaux, la Fondation des Monastères a accordé 25 000 € au Carmel de Vinça.



La sacristie rénovée

© Carmélites de Vinça

© Carmélites de Vinça



Dominicaines de Notre Dame de Clarté, Salernes, Var. La solidarité au service de la vie fraternelle

La présence des Dominicaines Notre Dame de Clarté dans le Var date des années 1980.

Les sœurs s'installent alors à un kilomètre de Salernes. En 1999, il fallu construire plus grand lorsque la communauté s'est agrandie. Ainsi, depuis vingt-sept ans, les sœurs dominicaines se sont installées au milieu de la pinède provençale dans une bâtisse à deux étages.

Pour permettre à toutes de se retrouver au moment de la messe, la Fondation des Monastères a financé l'installation d'un ascenseur qui dessert désormais la chapelle depuis le rez-de-chaussée où se trouvent les chambres des sœurs à mobilité réduite.

Pour la maçonnerie et l'installation de l'ascenseur, la Fondation des Monastères a accordé 22 000 € à la communauté.



Une partie de la communauté des sœurs de Notre Dame de Clarté



Une sœur dans l'ascenseur

© Dominicaines de Notre Dame de Clarté

© Dominicaines de Notre Dame de Clarté

CES COMMUNAUTÉS ONT BÉNÉFICIÉ DE VOTRE SOUTIEN !



Bénédictines de Vanves, Hauts-de-Seine. Du « sur-mesure » pour les 270 fenêtres du prieuré

À Vanves, le prieuré Sainte-Bathilde accueille un public très large : des sœurs issues de congrégations africaines et asiatiques, des étudiantes ainsi que des personnes en recherche de partage et de vie communautaire.

Le bâtiment, qui a fêté ses 90 ans, a été construit par Dom Bellot, moine bénédictin et architecte, figure majeure de l'architecture religieuse du XX^e siècle, connu pour son approche rationaliste et géométrique. Le monastère de Vanves constitue une œuvre emblématique de son architecture, dans laquelle il privilégie notamment un usage inventif de la brique et du béton armé. L'une des particularités les plus remarquables du bâtiment réside dans ses 270 fenêtres : aucune n'est identique. Pour créer une impression de régularité malgré cette diversité, l'architecte joue sur de légers déséquilibres dans leur composition.



Couloir du prieuré Sainte Bathilde

En 2025, un audit énergétique a préconisé le remplacement des menuiseries en bois devenues vétustes. Certaines ne ferment plus correctement et leurs performances ne répondent plus aux exigences actuelles en matière d'isolation et de performance énergétique. Le remplacement des 270 châssis constitue ainsi un chantier à la fois nécessaire à la préservation du bâtiment et particulièrement exigeant, puisque chaque



Célébration de la messe dans la chapelle du prieuré

fenêtre doit être fabriquée sur mesure. Désormais la communauté des 17 sœurs qui résident à l'année, profite d'une meilleure isolation.

Grâce à votre soutien, la Fondation des Monastères a pu accompagner la communauté dans cette réalisation d'envergure et a accordé une aide de 200 000 €.



Bénédictines de Sainte-Marie des Anges, Martinique. Une nouvelle hôtellerie pour le Jubilé

En 1961, deux Martiniquaises, oblates au monastère des bénédictins de Saint-Pierre, désireuses d'embrasser la vie monastique, partent faire leur formation à l'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes, dans la Sarthe. Devenues moniales, puis rejointes par d'autres sœurs originaires de la Martinique, elles incitent l'abbaye Sainte-Cécile à entreprendre une fondation en Martinique, qui aboutira en 1976.

Le 25 janvier 1976 est posée la première pierre du prieuré Sainte-Marie des Anges, au lieu-dit Bout-Bois. Le 25 janvier dernier, la communauté a célébré les 50 ans de cette fondation.

Aujourd'hui, le monastère rassemble douze sœurs, âgées de 53 à 97 ans, qui poursuivent

fidèlement leur vie de prière, de travail et d'accueil, dans la tradition bénédictine.

À l'occasion du jubilé, le monastère a souhaité, conformément aux recommandations des visiteurs canoniques, rénover son hôtellerie afin de la rendre plus esthétique, plus confortable et plus agréable pour tous.

Les chambres ont été entièrement réaménagées et rénovées pour offrir un meilleur confort. Une chambre a également été spécialement aménagée pour les personnes à mobilité réduite, afin de permettre l'accueil de chacun dans les meilleures conditions.

Pour ces travaux de rénovation et de mise aux normes, la Fondation des Monastères a accordé 55 000 €.



La communauté lors de la célébration du jubilé



Une chambre rénovée

Comment aider ?

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT

AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet www.fondationdesmonasteres.org, rubrique Faire un don.

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Père François-Marie Humann
Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères • 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 • fdm@fondationdesmonasteres.org • fondationdesmonasteres.org